



POPULATIONS VULNÉRABLES À PROTÉGER : TÉMOIGNAGES D'ACTEURS DE TERRAIN ET EXEMPLES DE SOLUTION

Franck BOYAT

Les publics / Cave à Musique



- Cave à Musique = SMAC de 400 places, adhérente FEDELIMA, programmation « musiques actuelles » et saison « jeune public ».
- Etirement de la pyramide des âges qui fréquentent les lieux de concerts (en 2011, l'âge moyen était de 30,5 ans)
- Présence régulière de parents amenant leurs enfants aux concerts. Il s'agit parfois d'enfants en bas âge... exceptionnellement des nourrissons !

Nom de l'intervenant

Les actions de prévention



Nom de l'intervenant

- Affichage de la campagne d'information « Hein ? », portée par Agi-Son
- Mise à disposition (caution ou vente) de casques anti-bruit spécifiques pour les enfants
- Formation du personnel chargé de l'accueil des publics
- > problématique de la formation du personnel intermittent

L'évolution réglementaire



- Prise en compte de la spécificité du jeune public dans les textes à venir :
- Spectacles « jeune public » : Limitation des niveaux sonores, en dB(A) et dB(C), mesure faite sur 15 mn
- Spectacles « tous publics » : mettre à disposition des protections auditives adaptées, information spécifique sur les risques auditifs
- > Problématique de la définition du « jeune public », des niveaux sonores, des moyens financiers pour mettre en œuvre ces dispositions
- > Problématique de la responsabilité et de la possibilité de refuser l'accès aux enfants sur certains concerts.